

LA PETITE AGRICULTURE, SURVIVANCE DU PASSÉ OU AGRICULTURE EN DEVENIR ? UNE APPROCHE BIO-ÉCONOMIQUE¹

par Jean François **Le Clanche**

Bernard Roux². – L'objectif de la thèse est d'analyser les raisons de la persistance d'un nombre significatif de petites exploitations au sein de l'agriculture française depuis 1945. Comment expliquer cette présence après cinquante ans de politiques publiques guidées par le référentiel de l'économie de marché ? L'interrogation du chercheur, dit-il, « n'est pas le fruit du hasard, elle est directement à mettre en relation avec l'émergence, depuis plus d'une dizaine d'années, d'un référentiel dit « *de la multifonctionnalité/ durabilité* » au niveau de l'élaboration des politiques publiques. »

Dans la première partie, que l'auteur intitule « Analyse épistémologique et confluences théoriques » est développée l'idée que se sont consolidées des démarches scientifiques utiles pour l'analyse des petites exploitations, parallèlement au paradigme dominant de la science économique, nouvelles démarches qui permettent de comprendre la permanence historique d'une proportion non négligeable de petites exploitations dans la structure agraire de la France. Petites exploitations pour lesquelles l'auteur reconnaît la difficulté d'une définition consensuelle.

Les travaux de A. Tchayanov, C. Servolin, F. Pernet et P. Muller sont mobilisés pour soutenir la thèse de la singularité de la petite agriculture et le fait qu'une exploitation agricole ne peut s'analyser avec les standards propres aux entreprises. La notion de multifonctionnalité est aussi invoquée pour expliquer la critique ouverte du dogme de la modernité qui condamne les structures modestes, considérées par définition comme non viables. Selon l'auteur, « dans l'univers mécaniste porté par A. Tchayanov, on ne peut pas soutenir la thèse qu'une petite exploitation ne puisse combiner optimalement ses facteurs de production et grâce aux travaux de F. Pernet et P. Muller, on apprend qu'une petite agriculture « différente » peut être viable et se reproduire dans le temps.»

Poursuivant sa démarche, Le Clanche utilise J. Schumpeter pour avancer l'idée qu'il y a un mouvement d'entrepreneuriat au sein de la petite agriculture qui s'inscrit dans un processus de destruction créatrice. La petite agriculture, dans ce qu'elle a d'innovant et de créatif serait en perpétuel déséquilibre dans sa marche en avant et se réinventerait sans cesse ; elle trouve les moyens de se reproduire là où on la pensait *perdue*, grâce à une créativité entrepreneuriale. Pour Le Clanche, « le paradigme de la destruction créatrice offre des clés nouvelles d'analyse. » Revenant enfin sur la multifonctionnalité, il considère que « les enjeux liés au développement durable vont certainement interpeller fortement dans l'avenir le modèle [agricole] dominant.»

La deuxième partie, intitulée « Les petites exploitations à l'heure de la destruction créatrice », contient la description du matériau de la recherche, ainsi que son interprétation. Ce matériau est constitué des réponses à un questionnaire recueillies auprès de petits exploitants, de 2003 à 2007, lors d'une action lancée par la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) du ministère en charge de l'agriculture, à laquelle le chercheur à lui-même participé. Le programme « visait à mieux connaître ces individus, essentiellement en tant que personnes, à identifier

¹ Soutenue le 20 Septembre 2013 à l'Université européenne de Bretagne.

² Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Chercheur honoraire de l'INRA.

comment ils vivaient leur métier d'agriculteur et comment leurs activités agricoles s'organisaient avec le reste de leur vie ». 170 entretiens ont été conduits sur six sites en France (Centre Ouest Bretagne, Pays des six vallées (sud de Poitiers), Avesnois (Nord), Corbières-Minervois, Cévennes, Plateau briard) et analysés par les ingénieurs, conseillers, animateurs qui, sur ces territoires ont participé à ce programme. C'est ce matériau qu'a utilisé Le Clanche, dont il a analysé 60 entretiens. Partant de cette analyse, le chercheur propose cinq portraits-types qui éclairent la diversité de la petite agriculture :

- le petit agriculteur entrepreneur en devenir
- le petit agriculteur entrepreneur établi
- le pluriactif prudent
- le petit paysan traditionnel
- l'agriculteur en cours de transition.

D'après Le Clanche, si certaines structures se maintiennent, c'est qu'elles sont dirigées par des entrepreneurs « schumpétériens » qui introduisent une ou plusieurs innovations au sein de leurs systèmes d'exploitation. Ils arrivent à dégager des revenus satisfaisants et à inscrire leurs exploitations dans une trajectoire originale de développement. Sur 60 personnes interviewés, 15 méritent de porter le qualificatif d'entrepreneur « schumpétérien ».

En outre, selon le chercheur, son travail montre qu'il y a des solutions en cours d'expérimentation au sein de petites exploitations qui peuvent répondre au challenge de l'agriculture durable : « les petites exploitations ont quelque chose à nous apprendre, y compris en terme de recherche de durabilité ». Pour appuyer cette réflexion Le Clanche fait appel à la bio-économie et à son porte-parole R. Passet dont il dit « qu'il a lié la notion de développement au paradigme de la destruction créatrice pour en faire une interprétation riche de sens en termes de durabilité ». L'importance de la référence à la bio-économie est attestée par le sous-titre de la thèse que le chercheur a choisi.

Existence d'entrepreneurs, qualifiés de « schumpétériens », parmi les chefs des petites exploitations, systèmes de production innovants favorables à la durabilité, revenus dégagés satisfaisants : autant d'indicateurs favorables qui conduisent le chercheur à dire : « Je pense qu'il faudrait réhabiliter ces petits exploitants... la petite agriculture durable a sa place dans l'agriculture de demain. » Il ajoute qu'une petite exploitation peut être viable et pérenne et constate que, majoritairement, ces petits exploitants sont satisfaits de leur sort

Dans la troisième partie, le chercheur aborde les politiques publiques qui, selon lui, « depuis plus d'un demi-siècle, s'obstinent à privilégier une forme d'agriculture qualifiée de « moderne », dont l'un des effets a été de favoriser la disparition des petites exploitations. Il propose, dans la PAC, de privilégier le second pilier. Au niveau national, il fait plusieurs remarques : « le critère de la SMI ne doit plus être un critère d'évaluation des projets d'installation ; le statut de cotisant solidaire doit être réformé afin que tous les exploitants puissent bénéficier d'une protection sociale ; enfin, les référentiels de formations agricoles doivent intégrer la notion de diversité de l'agriculture. » Dans les territoires, il voudrait favoriser des mesures d'accompagnement des petites structures. Finalement, il évoque la question alimentaire mondiale pour justifier l'attention qu'il faudrait porter aux initiatives atypiques des petites exploitations, face au modèle agricole dominant.

En conclusion, la thèse de Le Clanche apporte un éclairage utile sur une catégorie d'exploitants agricoles rarement placée sous les projecteurs. Du travail réalisé, le chercheur tire une vision plutôt optimiste de l'avenir de la petite agriculture, résumée dans les propos suivants : « Au

final, on peut estimer que la petite agriculture française ne semble pas être sur le point de disparaître. Un mouvement de destruction créatrice permanent l'amène à se renouveler. Moins subventionnés, moins reconnus, moins intégrés dans une filière agro-industrielle, ces agriculteurs ont su trouver les clés pour dessiner un avenir pour leur structure.»